

Le carnet de Sidoine - 73-01

02 novembre 2012

[Print](#)

"Le carnet de Sidoine", MSC, n°237, janvier 1973, p. 2.

Le carnet de Sidoine

Question 1

- Un prisonnier sans famille m'a montré le colis de Noël reçu du Secours Catholique. Je regrette qu'ou lieu de la boîte de carton habituelle, le S.O.S. ait acheté un emballage en plastique. C'est une dépense inutile.

Réponse :

- Il est exact que l'emballage plastique coûte plus cher. Mais ce n'est pas une modification inutile.

L'an dernier les colis de Noël ont été d'abord supprimés par l'Administration pénitentiaire. Il a fallu réagir pour obtenir la levée de cette mesure.

Un des motifs invoqués était celui-ci : la vérification obligatoire de centaines de colis oblige les gardiens à défoncer les cartons et à inspecter les objets contenus un à un.

C'est un travail long et désagréable aussi bien pour le gardien que pour le bénéficiaire.

Afin de résoudre ce problème du contrôle, l'Aumônerie Générale des Prisons a proposé à titre d'essai que nos colis soient présentés sous emballage transparent avec un contenu uniforme.

Ainsi contrôle et distribution sont simplifiés. Cette dépense est utile, car elle a permis cette année une distribution normale.

Question 2

On parle beaucoup d'une grâce accordée par le Président de la République à un homme condamné il y a plus de vingt-cinq ans. Je voudrais savoir, à propos de grâces présidentielles :

1° Si ce cas est unique

2° Sinon, combien y a-t-il de cas de ce genre ?

Réponse :

Primo : le cas n'est pas unique.

Secundo : en 1972, le Président de la République a signé 6.030 décrets gracieux non seulement le cas que vous citez, mais aussi 6.029 autres condamnés (six mille vingt-neuf). Il ne s'agit donc pas d'une mesure « exceptionnelle » comme on a voulu le faire croire. A ma connaissance, dans la presse française, le journal « Le Monde » est le seul qui ait publié ce bilan de 6.030 condamnés graciés. (N° du 15-7-72, page 6.)

Question 3

- Je viens d'entendre une remarquable conférence sur les problèmes du développement à l'échelle mondiale. En face de ces vastes perspectives, ne craignez-vous pas que vos Micro-réalisations rétrécissent nos responsabilités face au développement ?

Réponse :

Primo : Responsabilité.

Chacun est responsable du poste qu'il occupe.

Un directeur international des travaux portuaires est responsable de grands travaux : il manquerait à son devoir d'état s'il négligeait ses immenses chantiers pour se consacrer à un puits en Haute-Volta.

Il y a en France 50 millions d'habitants. Chacun n'est pas directement responsable du développement à l'échelle mondiale. Chacun peut écouter une conférence. Chacun peut chercher à agrandir ses perspectives. Mais chacun n'a pas en main un clavier commandant aux quatre coins de la mappemonde. L'épicier, le coiffeur, le professeur ont des responsabilités précises : ils ne seront pas jugés sur le gouvernement de la mappemonde.

Secundo : Rétrécissement.

Pendant trente ans le Seigneur Jésus a vécu chez un charpentier de village. On n'imagine pas qu'il bâclait le rabotage des planches ni qu'il livrait des poutres mal équarries. En s'astreignant à de petits travaux, il n'a pas rétréci ses responsabilités face à la Rédemption.

Le soin du détail garantit la rigueur de la pensée.

Tertio : Actualité.

A l'heure actuelle, tous les grands organismes, et en particulier la F.A.O., mettent en avant les petits projets adaptés à l'échelle humaine...

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1973/le-carnet-de-sidoine-73-01>